

# Safari de Peaugres

## Dimanche 16 Juin 2024

La Ville de Tain l'Hermitage et le CCAS vous emmènent en bus et vous offrent l'entrée au parc animalier de Peaugres, pour une incroyable aventure immersive !

### RÈGLEMENT

#### TRANSPORT EN BUS :

**ALLER** (direction PE AUGRES)

Départ : Tain l'Hermitage

Parc du Chayla - **9h**

**RETOUR** (direction TAIN L'HERMITAGE)

Départ : Peaugres - **17h**

Arrivée : Tain l'Hermitage - **18h**

#### PARTICIPATION ET PUBLIC CONCERNÉ :

Tout Public - Uniquement à destination des Tainoises et Tainois

Adultes et adolescents de 16 ans et + : **5€**

Enfants accompagnés de 5 ans et + : **3€**

Gratuit pour les moins de 5 ans

#### REPAS TIRÉ DU SAC

#### INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font en Mairie. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné des pièces justificatives (Copie des Cartes d'Identité, livret de famille pour les enfants, un justificatif de domicile de moins de 3 mois). Déposez-le à **l'accueil du CCAS** (1<sup>er</sup> étage Hôtel de Ville) **avant le 27 mai 2024**.

- **Inscriptions prioritaires pour les familles du 29 avril au 13 mai.**
- **Inscriptions autre public : du 13 au 27 mai.**

Contre remise du bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli et du paiement, il sera délivré un reçu à présenter le jour du départ.

Pour les mineurs âgés de 16 ans et plus et non accompagnés, le représentant légal complète le bulletin d'information et l'autorisation parentale (au dos du document). Les mineurs accompagnés et quel que soit leur âge sont sous la responsabilité de leurs parents durant toute la journée.

La Mairie de Tain l'Hermitage et le CCAS déclinent toute responsabilité pendant cette sortie culturelle au SAFARI de PE AUGRES en dehors du temps de transport.



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Safari de Peaugres

Nom : ..... Prénom : .....  
Représentant légal (si mineur) : .....

Date naissance : .... / .... / .....

Adresse: .....

Tel : .....

Mail : .....

Carte(s) d'identité / Livret de famille

Justificatif de domicile

Règlement (paiement obligatoire à l'inscription) : Espèces / Chèque\*

Accepte les consignes générales du Règlement ci-joint.

Date :

Signature :

Autres membres de la famille (enfants et/ou second parent) :

NOM	Prénom	Date de Naissance	Participation

\* Rayez la mention inutile

## AUTORISATION PARENTALE

### Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Représentant légal (si mineur) : .....

Adresse : .....

Tél portable : ..... Mail : .....

### autorise le mineur :

Nom : ..... Prénom : .....

né(e) le : .....

à participer à la sortie «La Culture en balade» : Safari de Peaugres le 16 juin 2024 de 9h à 18h.

Accepte les consignes générales décrites ci-dessus

Date : ...../...../.....

Signature :



En partenariat avec :



Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement. Elles sont conservées durant le temps réglementaire puis éliminées au terme de la procédure légale.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la Ville de Tain l'Hermitage / 04 75 08 30 32.



# LA CULTURE EN BALADE

*On vous emmène ?*

**Dimanche 16 Juin 2024**

*Safari de Peaugres*

En partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), la Ville de Tain l'Hermitage lance une initiative pour favoriser l'inclusion sociale et renforcer le lien communautaire, en permettant à chacun de partager des expériences culturelles significatives, quel que soit son statut socio-économique.

**04 75 08 90 53 / VILLE-TAIN.FR**